

INTERNATIONAL

Cultiver la diversité

La ferme bio des Volonteux, dans la Drôme, expérimente de nouvelles formes économiques et d'organisation en marge du capitalisme. Diversifier et mutualiser sont les maîtres mots.

LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023 AUGUSTIN CAMPOS

La ferme coopérative se décline autour de valeurs écologiques et anarchistes et de multiples activités. Ici l'éleveur, Rémy. ACS

FRANCE A première vue, le petit troupeau de brebis et d'agneaux qui broute entre les pêchers et autres poiriers dégarnis semble plutôt là pour la carte postale. Et pourtant. Aujourd'hui, la mission est d'importance pour le troupeau de la ferme bio des Volontoux: les 80 bêtes de ce coin de plaine en périphérie de Valence, dans la Drôme (France), iront faucher une parcelle non loin des poireaux, derrière les serres arboricoles. Chaque semaine, plusieurs heures sont consacrées à les déplacer et à les nourrir. Pourtant, cet élevage n'est pas «rentable» dans cette ferme coopérative aux multiples activités.

C'est l'une des singularités de cet «écosystème» construit autour de valeurs écologiques et anarchistes. Agneaux, brebis et vaches se contentent de débroussailler quand on le leur demande, et de fournir du fumier pour les cultures. «Cet élevage fait partie du cercle vertueux de la ferme et nous permet d'être quasi autonome sur la partie fumure pour nos cultures», dit, enthousiaste, Rémy, le fondateur de la coopérative agricole qui exploite en fermage la trentaine d'hectares de terres familiales depuis 2009.

«On n'en tire aucun bénéfice en apparence, mais en réalité c'est du gasoil et du temps d'utilisation du tracteur en moins, et à la fin, ça se quantifie», complète David, le pépiniériste, installé dans la ferme depuis huit ans. Ici, l'élevage côtoie l'arboriculture, le maraîchage, la pépinière, les céréales et la boulangerie, l'épicerie ou encore la friperie. Dix entrepreneurs-salariés et 17 salariés au régime des trente-cinq heures – 15 postes équivalent plein-temps en 2023 – font vivre l'aventure.

Interdépendance

Au sein de ce projet construit sur 30 hectares de terre et centré autour de l'égalité salariale au salaire minimum, la diversification et la complémentarité des activités sont vitales. «Il n'y a pas si longtemps, on nous traitait encore d'utopistes. Aujourd'hui, on se rend compte que même les plus gros éleveurs porcins de la Beauce, qui ont 1000 hectares mais qui n'arrivent parfois pas à s'en sortir, demandent 'comment vous faites pour fonctionner à 27 salariés sur 30 ha?' C'est la diversification qui permet ça!» assure David, le pépiniériste associé, en train de repoter du thym.

Etablie dans la serre bi-tunnel voisine, équipée d'ouvrants qui s'activent au gré de la chaleur ou du vent, la pépinière en est un bel exemple. Non rentable elle aussi depuis qu'elle a été lancée en 2017, elle est cependant essentielle afin de tester de nouvelles semences et de renforcer l'autonomie de la ferme. Aujourd'hui, l'activité, qui repose principalement sur la vente de plans aux particuliers et les visites pédagogiques, fournit un quart des plans pour le maraîchage. A terme, elle devrait en assurer 80%. «C'est un maillage de différentes activités qui sont interdépendantes les unes des autres», précise David, grand brun placide qui parle avec enthousiasme «d'économie circulaire».

«Un monde hostile économiquement»

Pour affronter les nombreux aléas, notamment climatiques, auxquels est confronté le monde agricole, Rémy, le gérant et responsable des pôles arboriculture et élevage, dit sa conviction de la nécessité de développer ce type de modèle, qui aspire à l'autonomie. «Cette organisation sociale et cette diversité de pratiques amènent une résilience économique, dans un monde hostile économiquement et qui va devenir de plus en plus dur écologiquement», explique cet homme énergique, qui s'appuie sur le modèle ancien de ferme polyculture-élevage du début du XXe siècle. Une organisation économique et sociale inspirante pour lui qui, avant ce projet, ne connaissait l'agriculture qu'à travers l'expérience de ses grands-parents qui étaient du métier.

«C'est une lutte au quotidien de penser différemment et de ne pas aller au plus facile» Rémy

«Ce que je trouve intéressant dans notre structure, c'est de ne pas être centré uniquement sur l'agriculture. Mes grands-parents me racontaient que les vanniers italiens venaient fabriquer des chaises, d'autres laver le gros linge, et les gens du coin chercher les légumes et le fromage. Cela créait un ancrage local et une raison d'exister localement.» C'est ce que développe la coopérative, avec la friperie, ouverte en 2020, l'herboristerie, lancée il y a moins d'un an, et le tiers-lieu tout juste ouvert qui accueille conférences, ateliers et concerts.

Pour épauler ces nouveautés, l'épicerie, gage de stabilité depuis 2011, fait figure de «cœur de la ferme». Cet «outil autonome» destiné à «créer de la performance», selon Rémy, génère 60% des 1,3 million d'euros de chiffre d'affaires. «On propose des produits variés qui permettent aux gens de s'y retrouver, analyse Malcolm, comptable associé. Et la vente sur place d'une grosse partie de notre production, ça n'a pas de prix.»

La clef: mutualiser

Dans la continuité du magasin, un imposant hangar abrite les tracteurs, le moulin à farine, des caisses de carottes récemment cueillies et, au fond à gauche, le discret fournil de la coopérative. Florent, 34 ans, paysan-boulangier, s'occupe des 15 hectares de céréales bio – dont de nombreuses variétés anciennes – et de la boulangerie. La journée, épaulé par une salariée, il moud le grain et pétrit le pain qui, après avoir reposé toute la nuit dans la chambre froide, sera cuit le lendemain matin et vendu à l'épicerie à partir de 9h.

Avant l'arrivée récente de la chambre froide et du four électrique – la totalité des investissements dans le fournil s'élève à une «centaine de milliers d'euros», selon Rémy –, le pain arrivait en milieu d'après-midi. Un problème en zone périurbaine. Pour y remédier, la capacité d'investissement de la coopérative a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de travail et de commercialisation. La clé: la mutualisation des moyens matériels



Florent, le boulanger. ACS

(tracteurs, outils, serres, pelleuse, etc.), financiers et des investissements qui régit le fonctionnement de la coopérative.

«On baisse la charge individuelle de l'activité grâce à la mutualisation, et une fois que la coopérative tourne, on crée une capacité à investir qui est bien supérieure à celle d'une personne seule, contextualise Rémy. Circuits de commercialisation, terres, bâti, systèmes d'irrigation, outils de production sont déjà là, comme deux tracteurs de 65 chevaux. Lancer une activité, ou la reprendre, est alors plus facile pour un entrepreneur.

«Si je devais avoir un projet de boulangerie comme celui-là, il aurait fallu que je mette 200'000 euros sur le tapis, que je fasse des emprunts, et que je sois obligé de passer un diplôme agricole», raconte, lucide et les mains dans le pétrin, Florent, qui a repris l'activité d'un ancien associé il y a deux ans.

Le nouveau bâtiment en bois qui doit être construit est un autre exemple de cette capacité de financement rendue possible par la mutualisation. Devisé à 400'000 euros, il servira d'espace de stockage, hébergera l'ondulateur et les batteries en fer-nickel pour stocker l'énergie et une toiture quadrillée de panneaux solaires. Il doit permettre à la ferme, dont les forages sont gourmands en électricité, d'être autonome en énergie à 80%.

Forger la confiance

Le cheminement vers la mutualisation de toutes les ressources de la ferme a été long et éprouvant. Avant 2019, chaque «activité» payait un loyer et une contribution, et les moyens de production et de commercialisation étaient communs. Pas le reste. Chaque entrepreneur-salarié décidait seul des salaires, des décisions d'embauche et d'investissement: «On ne mettait pas son nez chez les autres, mais quand il arrivait qu'il y aie un gros trou, c'est le collectif qui payait, C'était un peu aberrant», raconte Rémy, marqué par les deux années précédant cette réforme de la coopérative. Une période qui a vu cinq associés quitter le navire, certains avec fracas. Depuis, une charte a été signée, consacrant la mutualisation totale, y compris des embauches. «Cela demande énormément de confiance dans les autres. Notre travail on le fait au plus juste pour nous tous, juge David, le pépiniériste. On pense en commun.»

Aujourd'hui pour devenir associé, on commence par une période de trois mois de découverte, suivie d'un an de Contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape), qui permet d'étudier la faisabilité du projet entrepreneurial en profitant d'un accompagnement – celui de la ferme – et d'une protection sociale. Année durant laquelle le nouvel entrant ne perçoit pas de revenus – souvent il touche des allocations chômage ou s'appuie sur ses économies – et alterne entre les différents pôles d'activité afin de se forger une vision globale de la coopérative et d'évaluer la compatibilité des projets.

Si l'installation se concrétise, il devra contribuer au capital à hauteur de 5000 euros, ajoutés aux 10'000 euros de valorisation – estimation de la valeur de la production – de l'année Cape.

«C'est une lutte au quotidien de penser différemment et de ne pas aller au plus facile», reconnaît Rémy, le fondateur, à propos des débats et des remises en question régulières qui traversent la ferme. «Le modèle capitaliste dans lequel on a grandi ces cent cinquante dernières années est tellement envahissant qu'on en est fortement imprégnés.»

Les mains fourrées dans la terre, Alex, salarié trentenaire, loue cette quête d'un idéal égalitaire: «Bien qu'il reste encore beaucoup à construire, j'aime bien cette idée de faire des efforts ensemble pour essayer d'inventer une minisociété au sein d'une ferme et faire en sorte de la rendre la plus juste possible.»